

Date d'impression : 16.01.2007

revue le : 16.01.2007

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ ENTREPRISE

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DE LA PRÉPARATION

Nom du produit: **Pieri Graffistop 2002 Protec. Mat Comp. A**

Producteur/fournisseur:

GRACE Produits de Construction S.A.S.
1001, Rue de Maisonneuve
71580 Saillenard - France
Tel : + 33 (3) 85 76 45 00
Fax : + 33 (3) 85 74 10 84

Renseignements en cas d'urgence: ++ 44 (0)208 762 8322

2 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux: Néant.

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers: Néant.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

4 PREMIERS SECOURS

Après inhalation: Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion:

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Ne jamais rien donner à une personne inconsciente.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction:

Mousse
Dioxyde de carbone
Poudre d'extinction
Eau pulvérisée

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:

Les produits de combustion peuvent inclure des gaz toxiques tels que monoxyde de carbone et fumée.

(suite page 2)

Nom du produit: Pieri Graffistop 2002 Protec. Mat Comp. A

(suite de la page 1)

Équipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Autres indications:

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Les précautions individuelles: Porter un vêtement personnel de protection.

Mesures pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
En cas de pénétration dans le sol, avertir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage/récupération:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, liant universel).
Éliminer les matières contaminées en observant la marche à suivre indiquée à la Section 13 de la fiche signalétique.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE**MANIPULATION****Précautions à prendre pour la manipulation:**

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

STOCKAGE

Indications concernant le stockage commun: Aucune mesure particulière n'est requise.

Autres indications sur les conditions de stockage: Sol imperméable formant cuvette de rétention.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Équipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène: Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un appareil respiratoire à filtre; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil respiratoire autonome.
Filtre B

(suite page 3)

Date d'impression : 16.01.2007

revue le : 16.01.2007

Nom du produit: Pieri Graffistop 2002 Protec. Mat Comp. A

(suite de la page 2)

Protection des mains: Gants de protection**Matériau des gants** Gants en PVC, caoutchouc ou néoprène.**Protection des yeux:**

Lunettes de protection

Protection du visage

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs**9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****INDICATIONS GÉNÉRALES**

Forme:	Liquide
Couleur:	Blanc
Odeur:	Caractéristique

Changement d'état:-

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	100°C

Point d'éclair: Non applicable.**Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.**Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.**Densité à 20°C:** 1,05000 g/cm³**Densité relative à 20°C:** 1,05 g/cm³**Solubilité dans/miscibilité avec:-****l'eau:** Emulsionnable**valeur du pH à 20°C:** 7,0**Autres indications:** Ces valeurs type ne constituent pas une spécification.**10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.**Réactions dangereuses:** Aucune réaction dangereuse connue.**Produits de décomposition dangereux:** Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone**11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****TOXICITÉ AIGUË****Effet primaire d'irritation:****de la peau:** Susceptible de provoquer une irritation de la peau par suite de contact prolongé.**des yeux:** Peut être irritant pour les yeux.

(suite page 4)

Date d'impression : 16.01.2007

revue le : 16.01.2007

Nom du produit: Pieri Graffistop 2002 Protec. Mat Comp. A

(suite de la page 3)

Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**EMBALLAGES NON NETTOYÉS**

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**TRANSPORT PAR TERRE ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**

Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):

-
Non applicable

TRANSPORT MARITIME IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):

Classe IMDG:

-
Non applicable

TRANSPORT AÉRIEN ICAO-TI et IATA-DGR:

Classe ICAO/IATA:

-
Non applicable

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**

Aucun des composants n'est compris.

Marquage selon les directives CEE:

Ce produit n'est pas classé dangereux selon la méthode classique énoncée dans la Directive 1999/45/CE de l'UE. Il est cependant conseillé aux utilisateurs de suivre les consignes de sécurité suggérées.

Indications sur les restrictions de travail:

Notre préparation est concernée par l'arrêté du 13 Juillet 2006 (JORF N°174 du 29 Juillet 2006 page 11304). Informations disponibles sur demande.

Classe de pollution des eaux: WGK 1 (VwVwS Anhang 4 vom 19.05.1999): peu polluant.

(suite page 5)

Date d'impression : 16.01.2007

revue le : 16.01.2007

Nom du produit: Pieri Graffistop 2002 Protec. Mat Comp. A

(suite de la page 4)

16 AUTRES INFORMATIONS

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Service établissant la fiche technique:

GRACE Produits de Construction S.A.S.
1001, Rue de Maisonneuve
71580 Saillenard - France
Tel : + 33 (3) 85 76 45 00
Fax : + 33 (3) 85 74 10 84

* **Données modifiées par rapport à la version précédente**